

OVONIX'L

Supplément Nutritionnel Volailles et oiseaux Gibier

Objectifs Nutritionnels :

Protection cutanée et qualité des phanères
Renforcement de la pigmentation de la coquille des oeufs.

Indications :

Complexe de vitamines, de minéraux et d'oligo-éléments hautement assimilables particulièrement indiqué pour l'amélioration de la solidité et de la coloration des coquilles des œufs. Participe à la diminution du taux de déclassement des œufs.

Ingrédients :

Oligo-éléments, Minéraux, Acides Aminés, Acide lactique.
Extraits Végétaux
Substances aromatiques et apéritives.

Composition au litre :

Calcium (sf organique)	6 760 mg	Manganèse (Chélate)	9 000 mg
Vitamine D3	150 000 UI	Zinc (Chélate)	3 500 mg
Sodium (chlorure)	500 mg	Fer (Chélate)	2 900 mg
Cuivre (Chélate)	1 200 mg	Cobalt (chlorure)	50 mg
Extraits végétaux : Arenaria, Verge d'or, Prêle des champs, Saule commun, Harpagophytum.			

Mode Emploi :

OVONIX'L s'emploie dans l'eau de 1 à 2 ml par litre pendant 2 à 3 jours.

● Oiseaux Reproducteurs :

✚ Début de ponte :

1 ml/litre 3 jours tous les 15 jours

✚ A partir du pic de ponte:

2 ml/litre 2 jours par semaine

Recommandations Particulières

Bien agiter avant emploi. Reboucher après chaque utilisation et stocker au sec et à l'abri.
Après mise en solution dans l'eau, renouveler la solution toutes les 24 heures.

L'utilisation de ce produit doit être mentionnée au registre d'élevage.

Existe en bidon de 5 litres uniquement

OVONIX' L

FICHE IDENTITE

Supplément nutritionnel liquide

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE

Nom du produit : OVONIX'L
Conditionnement : Bidon en PET fluoré
Distributeur Exclusif : Sarl ARTHAMES
22 rue de Morienne
37 230 FONDETTES
FRANCE
tel : + 33 2 47 42 02 24
Fax : + 33 2 47 49 94 54

N° d'appel d'urgence + 33 2 47 42 02 24

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Extraits végétaux : Arenia, Verge d'or, Prêle des champs, Saule commun,

3. IDENTIFICATIONS DES DANGERS

Cette préparation, de par sa composition, n'est pas toxique.

4. PREMIERS SECOURS

- **Ingestion** : non toxique
- **Contact avec la peau** : nettoyage à l'eau et au savon
- **Contact avec les yeux** : laver abondamment à l'eau claire

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non concerné

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Pas de risque en cas de dispersion.

Effectuer un nettoyage approprié..

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : pas de risque particulier

Stockage : à l'abri de la lumière, à température ambiante.

Eviter l'exposition à de trop grandes variations de température.

Pas de produit de décomposition dangereux.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Pas de risque particulier.

9. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Caractère organoleptique

Aspect	Liquide
Couleur	Brun clair
Odeur	Arôme fruits

Critères physiques :

Densité	1 080 g/l
Ph	6

Point d'ébullition, éclair, inflammabilité, propriétés comburantes, explosives : sans objet.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Ce produit ne présente pas de danger de réactivité avec d'autre substance. Il est stable et ne réagit pas violemment avec l'eau.

11. INFORMATION ECOLOGIQUE

Aucun risque chimique ni biologique.

12. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

13. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Pas de législation transport sur ce produit.

14. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Produit conforme au décret n° 86-1037 sur la commercialisation des produits et substances destinés à l'alimentation animale et aux arrêtés suivants :

- Arrêté du 14 Novembre 2000 concernant le non emploi de farines animales ou de protéines d'origine animale,
- Arrêté du 16 mars 1989: teneurs maximales en produits et substances indésirables
- Arrêté JO du 2 février 1997: étiquetage des OGM



15. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée sur la fiche.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques, éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu..

Création : mai 2004

Révision : mai 2009